

# 6<sup>ES</sup> ASSISES FRANÇAISES DE SEXOLOGIE ET DE SANTÉ SEXUELLE

Du 11 au 14 avril 2013 - Palais des congrès - Perpignan

## BULLETIN D'INSCRIPTION PARTICIPANTS

### À RENVoyer DÈS QUE POSSIBLE À :

#### Alpha Visa Congrès / Assises Sexologie 2013

624, rue des Grèzes - 34070 Montpellier - France

Tél : +33 (0)4 67 03 03 00 - Fax : +33 (0)4 67 45 57 97

info@assises-sexologie.com - www.assises-sexologie.com

### CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISATEUR

Date réception du dossier : .....

N° du dossier : .....

## 1 Adresse pour correspondance

Ces informations paraîtront dans la liste des participants (sauf le n° de téléphone mobile).

M.  Mme

Prof.  Dr.

Prénom..... Nom .....

Fonction..... Service.....

Société / Institution.....

Adresse.....

Code postal..... Ville..... Pays.....

Tél..... Mobile.....

E-mail.....

## 2 Profil

Merci de cocher la/les case(s) correspondant à votre activité professionnelle :

1441  Médecin 1443  Non-médecin 1445  Libérale 1447  Publique 1449  Mixte

Spécialité principale (un seul choix possible) :

1451  Andrologue 1461  Infirmière 1469  Kinésithérapeute 1483  Psychologue 1491  Urologue  
1455  Conseiller conjugal 1463  Interne 1473  Médecin généraliste 1487  Sage-femme 1493  Médecin  
1457  Endocrinologue 1465  Gynécologue 1477  Praticien hospitalier 1489  Sexologue sexologue  
1459  Étudiant DIU 1467  Gynécologue obstétricien 1479  Psychiatre 1495  Autre.....

## 3 Inscription pour la session d'enseignement du DIU de Sexologie du jeudi 11 avril 2013 de 14h30 à 19h30

À remplir uniquement par les personnes qui ne participent pas aux 3 autres journées des 6<sup>ES</sup> Assises de Sexologie 2013.

Étudiants DIU : 031  Gratuit

Nom de la Faculté d'inscription au DIU .....

## 4 Inscription aux 6<sup>es</sup> Assises de Sexologie du jeudi 11 au dimanche 14 avril 2013

Merci de préciser à quelle(s) société(s) savante(s) vous appartenez : 1601  AIUS 1603  SFSC 1605  Autres .....

	Paiement avant le 04/03/2013	Paiement après le 04/03/2013
<b>Membre AIUS / SFSC</b>	001 <input type="checkbox"/> <b>260 €</b>	002 <input type="checkbox"/> <b>310 €</b>
<b>Non membre AIUS / SFSC</b>	003 <input type="checkbox"/> <b>320 €</b>	004 <input type="checkbox"/> <b>370 €</b>
<b>Étudiant</b>	005 <input type="checkbox"/> <b>220 €</b>	006 <input type="checkbox"/> <b>250 €</b>
<b>Non médecin</b>	007 <input type="checkbox"/> <b>220 €</b>	008 <input type="checkbox"/> <b>250 €</b>
<b>Formation continue<sup>(1)</sup></b>	009 <input type="checkbox"/> <b>430 €</b>	010 <input type="checkbox"/> <b>550 €</b>

N° organisme de formation : AIUS : 91340767334 / SFSC : 11753563575 - N° d'agrèments : AIUS-FMC : 100 341 / SFSC par le CNFMC : 100 251

### Les droits d'inscription comprennent :

- la participation à la session d'enseignement du DIU du jeudi 11 avril 2013 de 14h30 à 19h30,
- l'accès aux conférences du jeudi 11 avril au dimanche 14 avril 2013,
- les documents des Assises : livre des résumés, liste des participants, liste des exposants,
- le cocktail de bienvenue du jeudi 11 avril 2013, • les déjeuners des vendredi 12 et samedi 13 avril 2013,
- les 5 pauses café, • l'accès à l'exposition.

## 5 Inscription aux ateliers du jeudi 11 avril 2013

Le descriptif de leurs contenus peut-être consulté et téléchargé sur le site [www.assises-sexologie.com](http://www.assises-sexologie.com)

### 5.1 Ateliers - Droits d'inscription : 40 €.

Les ateliers seront maintenus en fonction d'un nombre minimum de 20 participants.

Je souhaite participer à un atelier 1001  Oui 1003  Non Choix 1 N° : ..... ou à défaut choix 2 N° : .....

#### De 10h00 à 13h00 :

- 1011 **N°1** - Dix propositions pour le suivi du couple
- 1021 **N°2** - Sexualité **COMPLET** de la femme : de l'intérêt d'une approche multidisciplinaire dans les vulvodynies provoquées
- 1031 **N°3** - Savoir lire et rédiger un article scientifique, soutien méthodologique et aide à la rédaction scientifique en sexologie
- 1041 **N°4** - Sexualité et grossesse
- 1051 **N°5** - Les prem **COMPLET** rs en sexologie
- 1061 **N°6** - Le développement et le renforcement de la dimension érotique de la sexualité : le champ d'action du sexologue

### 5.2 Ateliers - Formation Médicale Continue - Pas de droit d'inscription

#### De 10h00 à 13h30 :

- N°7** - Toxicomanie et sexualité (FAF - AIUS)
- N°8** - Violences sexuelles sur mineurs (FAF - AIUS)
- N°9** - Le préjudice sexuel (FAF - AIUS)
- N°10** - Les violences faites aux femmes (DPC - AIUS)
- N°11** - Addictions sexuelles (FAF - SFSC)
- N°12** - Cancer, sexualité et qualité de vie (FAF - SFSC)
- N°13** - Le harcèlement sexuel n'existe-t-il plus ? (FAF - SFSC)
- N°14** - Handicap physique et sexualité (FAF - SFSC)

Ces formations sont réservées aux membres des associations AIUS et SFSC. Les médecins qui ne sont pas encore membre de l'une de ces associations, pourront bénéficier de ces formations en adhérant à l'association organisatrice de l'atelier FAF ou DPC choisi en tant que membre stagiaire pour une cotisation de 23 € pour l'année 2013. Ils devront envoyer avec les documents demandés ci-après un chèque d'adhésion de 23 € au nom de l'AIUS ou de la SFSC, qui leur donnera le titre de stagiaire de l'association.

**Annulation** - La substitution par une autre personne est admise sans pénalité si Alpha Visa Congrès / Assises Sexologie 2013 en a été informé par écrit avant le congrès. Toute annulation doit être effectuée par écrit à Alpha Visa Congrès.

Avant le 10/03/2013, 40 € de frais administratifs sont retenus - après le 10/03/2013, pas de remboursement possible.

**Paiement** - Toute demande d'inscription doit être accompagnée du paiement des frais d'inscription (voir page 4).

<sup>(1)</sup> Droits d'inscription dans le cas d'une prise en charge par la formation continue. Merci de nous contacter.

Ces ateliers, étant agréés par les organismes de FMC, ne sont ouverts qu'aux **médecins** ayant un exercice (au moins partiellement) libéral et ce, quel que soit le secteur d'installation. **L'inscription préalable est obligatoire** (nombre de places limitées à 30), selon l'atelier choisi elle doit être adressée :

**Pour les FMC AIUS : au secrétariat de l'AIUS à Mme Aurelie Maquigneau - 76, rue Liandier - 13008 Marseille - secretariat@aius.fr**

**Pour les FMC SFSC : au secrétariat de la SFSC à M. Gilles Formet - 14, rue d'Amphoux - 84000 Avignon - s.sfscsexo@gmail.com**

Elle doit être impérativement accompagnée :

- d'une photocopie de l'**attestation du règlement annuel de la cotisation FAF** (URSSAF),
- d'une **feuille de soins barrée**, nom, prénom, adresse, spécialité, numéro de téléphone et adresse e-mail du médecin
- d'un **chèque de caution de 100 €** à l'ordre de l'AIUS ou de la SFSC qui ne sera pas encaissé et qui sera restitué à l'issue de la formation sauf dans le cas de désistement moins de 15 jours avant la formation, dans ce cas cette somme sera encaissée à titre de dédommagement des frais engagés.

## 6 Inscription aux sessions parallèles du samedi 13 avril de 17h30 à 19h30

Le descriptif de leurs contenus peut-être consulté et téléchargé sur le site [www.assises-sexologie.com](http://www.assises-sexologie.com)

Je souhaite participer à une de ces sessions 1201  Oui 1202  Non

Merci de cocher un seul choix parmi les 8 propositions ci-dessous :

### Les 5 à 7 de la Sexologie :

- 1211  **N°1** - Les cas difficiles de dysfonction érectile, conduite à tenir  
1212  **N°2** - Prise en charge sexologique de l'éjaculation précoce  
1213  **N°3** - Désir sexuel hypo actif chez l'homme  
1214  **N°4** - Désir sexuel hypo actif chez la femme  
1215  **N°5** - Le couple sans désir, conduite à tenir  
1216  **N°6** - Prises en charge des dysorgasmies  
1217  **N°7** - Prise en charge des troubles de la lubrification et de l'excitation chez la femme  
1220  **Communications libres**

**3 groupes de travail AIUS** : Sexologie médico-légale, Éthique, Violences et violences sexuelles. Pour participer à ces groupes de travail vous trouverez toutes les informations sur le site [www.aius.fr](http://www.aius.fr), les inscriptions se font auprès de [secretariat@aius.fr](mailto:secretariat@aius.fr).

## 7 Inscription restauration

<b>Jeudi 11 avril 2013</b> <b>19h15</b> : Cocktail de bienvenue	3111 <input type="checkbox"/> Participera (inclus)	3113 <input type="checkbox"/> Ne participera pas
<b>Vendredi 12 avril 2013</b> <b>12h45</b> : Déjeuner	3121 <input type="checkbox"/> Participera (inclus)	3123 <input type="checkbox"/> Ne participera pas
<b>Samedi 13 avril 2013</b> <b>12h45</b> : Déjeuner	3131 <input type="checkbox"/> Participera (inclus)	3133 <input type="checkbox"/> Ne participera pas
<b>Samedi 13 avril 2013</b> <b>20h30</b> : Dîner des Assises participant	3135 <input type="checkbox"/> Participera : <b>60 €</b>	3137 <input type="checkbox"/> Ne participera pas
<b>Samedi 13 avril 2013</b> <b>20h30</b> : Dîner des Assises accompagnant	3136 <input type="checkbox"/> Nombre d'accompagnant(s) ..... x <b>60 €</b> = .....	<b>€</b>

## 8 Réservation hôtelière

Les prix mentionnés ci-dessous s'entendent par chambre, par nuit et incluent : le petit déjeuner et la taxe de séjour. Compte tenu des conditions imposées par les hôtels, nous vous invitons vivement à réserver votre hébergement **dès que possible et avant le 1<sup>er</sup> mars 2013**. Passée cette date, nous ne pourrions satisfaire votre demande qu'en fonction des disponibilités.

Vous pouvez consulter le plan de situation des hôtels sur le site [www.assises-sexologie.com](http://www.assises-sexologie.com) dans le menu "Informations".

<b>Suite Novotel ****</b>	Situé à 580 m du Palais des congrès	2011 Single : <b>133,18 €</b>	2012 Double / Twin : <b>148,36 €</b>
<b>Best Western ****</b>	Situé à 160 m du Palais des congrès	2031 Single : <b>107,18 €</b>	2032 Double / Twin : <b>117,36 €</b>
<b>New Christina ***</b>	Situé à 400 m du Palais des congrès	<b>COMPLET</b>	<b>COMPLET</b>
<b>Ibis Budget *</b>	Situé à 580 m du Palais des congrès	<b>COMPLET</b>	<b>COMPLET</b>

### Je souhaite réserver :

- Une chambre single pour une personne
- Une chambre double (à grand lit) pour deux personnes
- Une chambre twin (à deux lits) pour deux personnes

**Dans l'hôtel suivant** (merci d'indiquer le nom des hôtels par ordre de préférence) :

**Prix par nuit TTC**

- 1<sup>er</sup> choix ..... = ..... €  
2<sup>e</sup> choix ..... = ..... €  
3<sup>e</sup> choix ..... = ..... €

Date d'arrivée ..... / ..... / 2013 (au soir)

Date de départ ..... / ..... / 2013 (au matin)

**Nombre total de nuits** .....

**Si vous souhaitez partager la chambre avec un autre participant, veuillez indiquer son :**

Prénom .....

Nom .....

*Nous respecterons vos préférences en fonction des disponibilités.*

**Modification / Annulation** - Avant le 17/02/13, un montant de 10 € sera retenu. Entre le 17/02/13 et le 17/03/13, l'équivalent d'une nuit sera retenu. Après le 17/03/13, pas de remboursement possible.

**Païement** - Toute demande de réservation hôtelière doit être accompagnée d'un acompte d'une nuit d'hôtel (voir page 4).

